



Conseil de sécurité

Briefing sur la situation au Moyen Orient : Armes chimiques en Syrie

New York, le 5 décembre 2024

Déclaration de la Suisse lue par Adrian Hauri, Représentant permanent adjoint

Monsieur le Président,

Je remercie la Haute représentante aux Affaires de désarmement, Madame Nakamitsu, pour sa présentation.

Nous prenons également note de la présentation de Monsieur Nidal Shikhani, Directeur Général du *Chemical Violations Documentation Center of Syria*.

Le 5 janvier 2023 la Suisse prenait part à sa première réunion au sein de ce Conseil, qui portait sur les armes chimiques en Syrie. Depuis lors, tout au long de son mandat, la Suisse a insisté de manière constante sur trois priorités spécifiques dans ce dossier.

Première priorité : la Suisse a toujours appelé à la coopération entre le gouvernement syrien et l'Organisation pour l'Interdiction des Armes Chimiques (OIAC). Nous avons encouragé la tenue de séries de consultations entre l'Equipe d'évaluation des déclarations (DAT) et le gouvernement syrien.

À cet égard, lors de notre précédente déclaration, nous avons exprimé nos attentes à la suite de la visite en Syrie de la DAT mi-septembre, dont les conclusions doivent encore être communiquées.

Il est toutefois très regrettable et préoccupant pour la Suisse que le dernier rapport mensuel du Secrétaire Général fasse encore état de 19 questions non-résolues. À notre entrée au Conseil en janvier 2023, ce même rapport en évoquait 20. Le manque flagrant de progrès est d'autant plus inacceptable que ces points concernent des quantités potentiellement importantes de munitions et d'agents chimiques dont la production n'a jamais été déclarée, et dont la destruction n'a jamais pu être formellement attestée, par l'OIAC.

Des réponses vérifiables et scientifiquement plausibles doivent être fournies par la Syrie afin qu'elle retrouve ses droits et privilèges en tant qu'Etat partie à la Convention sur les armes chimiques (CIAC) et remplisse ses obligations vis-à-vis des résolutions de ce Conseil. Tant que ces réponses ne seront pas fournies, la Syrie sera en violation de ses obligations au titre de la CIAC et des résolutions de ce conseil.

Monsieur le Président,

La Résolution 2118 stipule que « *les personnes responsables de l'utilisation d'armes chimiques en Syrie doivent répondre de leurs actes* ». Ainsi, afin de garantir le respect de cette disposition et du droit international, la lutte contre l'impunité a constitué la seconde priorité de la Suisse durant sa présence au Conseil. Ceux qui fabriquent, détiennent, voire emploient de telles armes ne doivent pas rester impunis.

Dans cet esprit, nous tenons encore une fois à saluer la coopération formelle entre l'OIAC et le Mécanisme international, impartial et indépendant pour la Syrie, et espérons que leur collaboration se poursuivra sur cette voie.

Enfin, troisième priorité : la Suisse n'a cessé de réitérer son soutien et sa confiance en l'OIAC ainsi que dans toutes ses missions, en soulignant leur professionnalisme et leur intégrité. Nous nous félicitons à cet égard de la tenue de la 29^{ème} session de la Conférence des Etats-Parties qui a eu lieu fin novembre à la Haye, lors de laquelle la Suisse a rejeté toute tentative de discréditer le travail de l'OIAC.

A ce propos, nous avons soutenu les conclusions de l'équipe d'identification et d'enquête de l'OIAC (IIT) début 2023, qui postulaient qu'il « existait des motifs raisonnables de croire » que les auteurs de l'attaque à Douma en avril 2018 faisaient partie de l'armée de l'air syrienne. Nous avons également soutenu les conclusions de mars 2024 relatant une attaque aux armes chimiques menée par l'organisation « Etat islamique » à Marea en 2015.

Madame la Présidente,

En guise de conclusion, la fin du mandat de la Suisse au Conseil de Sécurité ne signifie pas son désengagement sur la question des armes chimiques en Syrie et au-delà, bien au contraire. La Suisse continuera d'appeler au renforcement du multilatéralisme en la matière, et d'apporter son soutien à toute initiative internationale œuvrant contre l'emploi ou la prolifération d'armes chimiques en toutes circonstances.

Cinq jours après la journée de commémoration de toutes les victimes de la guerre chimique, ce Conseil et la communauté internationale doivent parler d'une seule voix et réaffirmer leur engagement envers la Convention sur les armes chimiques, pour mettre fin à l'impunité et mettre en œuvre le Pacte pour l'avenir en faveur d'un monde exempt de ces armes.

Je vous remercie.

Unofficial translation

Mister President,

I would like to thank the High Representative for Disarmament Affairs, Ms Nakamitsu, for her presentation,

We also take note of the presentation by Mr Nidal Shikhani, Director General of the Chemical Violations Documentation Center of Syria.

On 5 January 2023, Switzerland took part in its first meeting within this Council, which focused on chemical weapons in Syria. Since then, throughout its mandate, Switzerland has consistently insisted on three specific priorities in this matter.

First priority: Switzerland has always called for cooperation between the Syrian government and the Organisation for the Prohibition of Chemical Weapons (OPCW). We have encouraged a series of consultations between the Declarations Assessment Team (DAT) and the Syrian government.

In this regard, in our previous statement, we expressed our expectations following the DAT's visit to Syria in mid-September, the conclusions of which have yet to be communicated.

However, it is very regrettable and worrying for Switzerland that the Secretary-General's latest monthly report still lists 19 unresolved issues. When we joined the Council in January 2023, the same report mentioned 20 unresolved issues. The flagrant lack of progress is all the more unacceptable given that these issues concern potentially large quantities of munitions and chemical agents whose production has never been declared, and whose destruction has never been formally certified, by the OPCW.

Verifiable and scientifically plausible answers must be provided by Syria if it is to regain its rights and privileges as a State Party to the Chemical Weapons Convention (CWC) and fulfil its obligations under the resolutions of this Council. Until these answers are provided, Syria will be in violation of its obligations under the CWC and the resolutions of this Council.

Mister President,

Resolution 2118 stipulates that 'those responsible for the use of chemical weapons in Syria must be held accountable'. To ensure compliance with this provision and with international law, the fight against impunity has been Switzerland's second priority during its time on the Council. Those who manufacture, possess and even use such weapons must not go unpunished.

In this spirit, we would like once again to welcome the formal cooperation between the OPCW and the International, Impartial and Independent Mechanism for Syria, and hope that their collaboration will continue along this path.

Finally, the third priority: Switzerland has consistently reiterated its support for and confidence in the OPCW and all its missions, emphasising their professionalism and integrity. In this respect, we welcome the 29th session of the Conference of States Parties which took place at the end of November in The Hague, at which Switzerland rejected any attempt to discredit the work of the OPCW.

In this respect, we supported the conclusions of the OPCW's Identification and Investigation Team (IIT) in early 2023, which postulated that there were 'reasonable grounds to believe' that the perpetrators of the attack in Douma in April 2018 were members of the Syrian air force. We also supported the conclusions of March 2024 relating to a chemical weapons attack carried out by the 'Islamic State' organisation in Marea in 2015.

Mister President,

By way of conclusion, the end of Switzerland's mandate on the Security Council does not mean its disengagement on the issue of chemical weapons in Syria and beyond, quite the contrary. Switzerland will continue to call for the strengthening of multilateralism in this area, and to support any international initiative working against the use or proliferation of chemical weapons in all circumstances.

Five days after the day of commemoration of all the victims of chemical warfare, this Council and the international community must speak with one voice and reaffirm their commitment to the Chemical Weapons Convention, to put an end to impunity and to implement the Pact for the Future in favour of a world free of these weapons.

Thank you.